



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1016/2022
Date de la séance du CE : 19 octobre 2022
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.1767
Classification : Non classifié

Grand Conseil : remplacement à la suite d'un décès

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil-exécutif a appris le décès de Monsieur Ueli Abplanalp, Brienzwiler, membre du Grand Conseil.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Monsieur **Peter Zumbrunn-Oppliger**, né en 1970, Brienz, inscrit sur la liste 5 « Schweizerische Volkspartei Liste Interlaken-Oberhasli » dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil à compter du 19 octobre 2022.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État